

1) « Le courage de la vérité »

dans le cadre du traitement de ce sujet, on peut envisager dans une première partie de montrer qu'*il faut* faire preuve de courage pour *chercher* la vérité quand on ne la connaît pas
(reconnaître qu'on ne sait pas la vérité = *préalable* à sa recherche)

a. précisez s'il faut entendre cette affirmation au sens d'une *nécessité* (condition nécessaire/suffisante), ou au sens d'un *devoir*

b. précisez l'usage qui peut être fait des références suivantes dans le cadre de cette première partie :

Platon (Apologie de Socrate, Ménon, Gorgias, La République VI-VII)

Pascal, Préface à un *Traité du vide*

Kant, *Réponse à la question : Qu'est-ce que les Lumières ?*

→ préciser les arguments qui peuvent être définis sur la base de ces références

→ définir des sous-parties (argument+ référence + exemples)

→ rédiger l'argumentation

c. complétez l'analyse du sujet et précisez la suite du plan (thèses, idées directrices) en veillant à formuler les idées directrices sous formes de phrases, bien distinctes, et permettant d'assurer une progression de la réflexion.

Lectures complémentaires :

- H. Arendt, « Qu'est-ce que la liberté ? », *La crise de la culture*, p. 203

- M. Foucault, « Le courage de la vérité » :

http://palimpsestes.fr/textes_philo/foucault/couragverite.pdf

2) « L'idée de liberté » :

a. que met-on derrière le mot de liberté ? (quelle idée associe-t-on à ce mot?)

de droit / de fait

d'agir / de choisir

intellectuelle / morale / métaphysique

(cf. Leibniz, *Nouveaux essais sur l'entendement humain*, extrait :

<https://laphilo.com/blog/2015/04/21/leibniz-les-differents-sens-du-mot-liberte/>)

b. est-ce une simple idée ou bien peut-on y faire correspondre quelque chose dans la réalité ?

Ce qui peut en faire douter / ce qui peut le faire penser

c. Définissez un plan de traitement du sujet sur la base de ce début d'analyse, en veillant à définir des thèses bien distinctes (formulées sous la forme de phrases) et assurant une progression de la réflexion.

Vous préciserez l'usage que vous feriez des références suivantes dans votre réflexion :

Kant, Seconde préface à la *Critique de la raison pure*
Idée d'une histoire universelle

3) « Peut-on ne pas croire ? »

ne pas croire *quoi* ? En *quoi* ? À *quoi* ?

Cette question peut s'entendre de différentes façons :

peut-on *ne pas avoir la foi* ? → « croire » : adhérer à une croyance de type religieux

peut-on *n'avoir aucune croyance* ? → ne rien croire/ ne croire en rien

toute croyance est-elle de type religieux ?

A-t-on le droit/doit-on accorder le droit de croire ou non ?

→ peut-on exiger de chacun qu'il limite les prétentions qu'il a de vivre conformément à ses convictions ? Est-ce légitime ?

Ou bien est-ce l'expression de la suprématie de certaines convictions sur d'autres ?

Sur la base des connaissances du cours, complétez le plan suivant en apportant les précisions requises :

- quant au contenu des arguments ;
- quant aux références et à l'usage qui peut en être fait ;

Lecture complémentaire :

Jacques Bouveresse, « Les anciens et les nouveaux dieux » (*Peut-on ne pas croire ? Sur la vérité, la croyance et la foi*, Agone, 2007)

(i) on peut ne pas avoir la foi

→ la croyance religieuse porte sur des domaines dans lesquels la raison ne peut prétendre se prononcer (Kant)

→ l'attitude rationnelle consisterait de ce point de vue à se contenter de ce que l'on peut savoir ; de ce point de vue les religions, peuvent être considérées comme des illusions dont il vaudrait mieux apprendre à se passer (Freud, Marx, Nietzsche)

→ *a minima*, on peut et on doit laisser à chacun la liberté d'adhérer ou non dans ces domaines à certaines croyances et de vivre selon ses convictions (Taylor et Maclure)

Transition :

(ii) cela dit, on ne peut pas se passer de toute croyance

→ le scepticisme généralisé n'est pas tenable ; or, c'est ce à quoi conduirait l'exigence de n'admettre pour vrai que ce que l'on peut savoir (Pascal)

→ l'abolition de la religion revient donc la plupart du temps à la remplacer par d'autres croyances (Durkheim → cf. texte de Bouveresse)

→ il n'est donc pas pleinement cohérent d'exiger des uns ou des autres qu'ils modèrent leur croyance au nom de ce qui finalement n'est qu'une *autre* croyance (Pouivet) ; la seule solution cohérente de ce point de vue serait donc...

Transition :

(iii) toute croyance n'est cependant pas de type religieux ; elles ne sont donc pas toutes équivalentes quant à leur prétention à faire l'objet d'un accord universel

→ toutes les croyances ne peuvent pas prétendre faire l'objet d'un accord unanime : ce qui distingue les croyances religieuses de celles qui ne le sont pas c'est la légitimité de leur prétention à être universellement partagées (et non leur vérité ou fausseté, sur laquelle dans bien des cas il est impossible de se prononcer de manière décisive)

→ de ce point de vue il est légitime d'accorder une forme de suprématie morale à certaines convictions sur d'autres

→ cela ne revient pas forcément à « sacraliser » ces principes, ou à en faire des équivalents « séculiers » des dogmes religieux